



جامعة محمد الخامس – اكدال
كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
الرباط

Université Mohammed V- Agdal
Faculté des Sciences Juridiques,
Economiques et Sociales -Rabat



PROGRAMME

KONRAD-ADENAUER-STIFTUNG | AUSLANDSBÜRO MAROKKO

FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES, ECONOMIQUES ET SOCIALES RABAT-AGDAL

Date: Lundi, le 05 Mai 2014

Lieu: Salle des conférences, Faculté de droit Rabat Agdal, Bd des Nations-Unies Agdal, Rabat

Langues de conférence: Français/ English

Droit de l'environnement au Maroc, en Allemagne et au sein de l'Union Européenne

La législation sur l'environnement comme tâche, processus et acte gouvernemental

Dans les trois dernières décennies, le droit de l'Environnement a connu un progrès important, et est devenu un des domaines les plus dynamiques du développement juridique international. Au niveau mondial, ce processus est accompagné d'un intérêt croissant dans le débat public, la politique ainsi que les medias. Il s'agit non seulement de discuter des aspects juridiques, mais aussi éthiques et politiques, sans oublier le côté financier.

Le droit de l'environnement ne se réfère pas uniquement à la protection de l'environnement, mais il est plutôt lié aux problèmes de l'énergie et de la sécurité énergétique. Le droit de l'environnement est devenu un enjeu incontournable pour

régler les questions tel que: l'approvisionnement énergétique, le remplacement des énergies fossiles et nucléaires et la réduction de la consommation d'énergie. Pour répondre à ces besoins une législation environnementale s'impose. Ceci dit, le droit de l'environnement est l'élément primordial pour la mise en œuvre de projets relatifs à la protection climatique.

Engager des discussions sur le droit environnemental à l'échelle nationale et internationale est donc indispensable, pour pouvoir établir des comparaisons entre les lois et les intérêts d'autres pays et pour faire l'objet d'une réflexion approfondie. Au Maroc, actuellement, l'adoption de la première « Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable » (CNEDD) bénéficie d'une attention particulière. La thématique centrale de cette discussion se focalise sur le rôle des énergies renouvelables, dont l'Allemagne est pionnière en la matière. Ce qui pousse les experts internationaux à se pencher non seulement sur les effets techniques et écologiques mais également sur la « Loi sur les Energies Renouvelables ».

La convergence des lois au sein de l'Union Européenne est présente dans tous les domaines de la législation environnementale et énergétique. S'inspirant de modèles différents tels que l'Allemagne, la France et d'autres pays, une discussion sur la législation, l'élaboration et l'interprétation juridique identifiera les aspects qui doivent bénéficier d'une attention particulière. Une analyse d'autres modèles similaires ne va pas seulement enrichir le débat au Maroc, mais permettra en outre de comprendre les intérêts particuliers du Royaume et de les intégrer dans le débat international.

Programme : Lundi, 05. Mai 2014

- 08.30 **Inscription des participants**
- 09.00 **Allocution d'ouverture**
El Habib EDAQQAQ, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques,
Economiques et Sociales
Helmut REIFELD, Représentant Résidant de la KAS au Maroc
- 09.20 **Première session : l'expérience allemande et européenne**
Modération : Mohammed Zakaria ABOUDDAHAB, Vice-Doyen de la
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Agdal-Rabat
- 09.30 **Structures et problèmes du droit de l'environnement en
Allemagne et dans l'Union Européenne**
Hartmut KAHL, Expert allemand en droit international de
l'environnement. Directeur du département « Droit international de
l'environnement » de la « Stiftung Umweltenergierecht »

- Droit international de l'environnement
- L'exemple de l'Allemagne (Biodiversité) et la France (La qualité de l'Air)
- Droit de l'énergie
- Promotion des Energies Renouvelables

10.30 Débat

11.00 Pause

11.30 **Deuxième session : Perspectives pour le Maroc**

Modération : Mohamed Madani, professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Coordinateur de la licence d'excellence en Sciences politiques

11.30 **La convergence des lois : quels défis pour le Maroc ?**

Nora TALBI, professeure à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Souissi

11.50 **La charte de l'environnement au Maroc**

Miloud LOUKILI, professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Agdal-Rabat

12.10 **Etude d'impact sur l'environnement**

El Hadi MEKDAD, professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Agdal-Rabat

12.30 **La protection de l'environnement marin au Maroc**

Sarra SEFRIOUI, professeure à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Tanger

12.50 Débat

13.30 **Clôture des travaux / Déjeuner**